

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-694478

108908

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13258

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ETTALBI SOPHIA

Date de naissance : 21/10/1989

Adresse : RUE MOHAMED EL HAYANI, RUE N°8, RESIDENCE
TATISSE - A - Apt 26 - CASABLANCA

Tél. : 06 26 24 51 85

Total des frais engagés : 616,6 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/09/2022

Nom et prénom du malade : ETTALBI SOPHIA

Age : 33

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

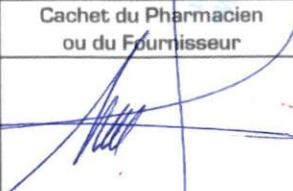
Le : 21/03/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/02/2022			400	INP : 03111914M 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/02/2022	91660

INPE.092035401

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

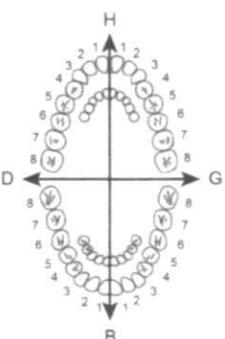
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

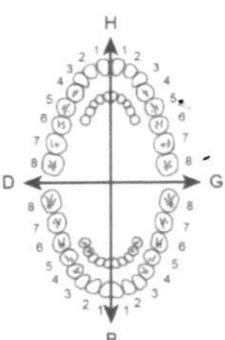
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



ORDONNANCE

28/02/2022

Sofia Ettalbi

pharmacie Jawhara

MELHABER - S.

01 52 44 11 11

22, Rue 20 Mai - Casablanca Ville H

M et P : 06 88 34 - Casablanca

① Velaxor 75mg .
1-0-0.

② Indep 100mg .
1-0-0.

③ Anadol 6mg .
0-0-1.

④ Lysanxia 10mg CP .
0-0-1/2

⑤ Endo fort
1 CP/3.

⑥ D care forte
1amp 1/5J.

⑦ Tardyfuron 80mg
1-0-0.

tut de 1us

2 N 61 60

DR

Medicament non soumis à prescription médicale
دواء يصرف بدون وصفة طبية

HO 05/04/2014 Add

6

118001103041

Tardyferon® 80mg 30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

319334

ANM N° 473/17/DMP/21/NRQ

Fabricant / المصنّع

PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION
Rue du lycée - 45500 Gen - France
شارع المدرسة - 45500 جين - فرنسا

ANM N° 473/17/DMP/21/NRQ

Fabricant / المصنّع

PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION
Rue du lycée - 45500 Gen - France
شارع المدرسة - 45500 جين - فرنسا

Tardyferon®
Fer
80 mg
30 comprimés pelliculés

Pierre Fabre

Non sucre / غير مسucré

PIERRE FABRE MEDICAMENT France

4

Composition qualitative et quantitative : Fer 80,000 mg. Sous forme de sulfat ferreux desséché. Excipient q.s.p. un comprimé pelliculé. **Indications thérapeutiques:** Ce médicament est un apport en fer. Il est préconisé dans l'anémie par carence en fer et pour prévenir cette carence pendant la grossesse lorsqu'un apport alimentaire en fer est insuffisant. **Mode et voie d'administration :** Avaler le comprimé entier avec de l'eau. Ne pas sucer, mâcher ou garder le comprimé dans la bouche. A prendre avec un grand verre d'eau de préférence avant ou pendant les repas, en fonction de la tolérance digestive. **Tenir hors de la portée et de la vue des enfants. Lire la notice avant utilisation. Pas de précautions particulières de conservation.**

30 comprimés pelliculés

عن طريق الفم

Distribué par / الموزع
COOPER PHARMA / كومبافارما
41, Rue Mohamed Diouri - 20 Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI
رue محمد ديوري - 20 الدار البيضاء
الدار البيضاء - 110 - المغرب
رقم التسجيل : 41

80 ملجم
- تارديفرون
- قرصا ملبيسا

Tardyferon®
Fer
80 mg

3 ampoules buvables

D-CURE® FORTE

Cholécalciférol 100 000 UI

Vitamine D3



Importé par : Ergo Maroc

Les laboratoires ERGO MAROC
108, Rue Pierre Parent, Casablanca, Maroc.
AMM N° : 24/16DMP/21/NP

SMB

Composition :

Principe actif :

Cholécalciférol 100 000 UI

Excipients.....esp.....1ml

Indications, posologie, mises en garde spéciales :

Lire attentivement la notice avant utilisation.

Docteur à l'usage.

Écarter la consommation de lait et de laitages.

Écarter la consommation de lait et de laitages.

A conserver :

Dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température ne dépassant pas 30°C.

- Hors de la portée des enfants.

- يحفظ في غرفة بعيداً عن الضوء، وفي درجة حرارة لا تتجاوز 30° درجة.

- يحفظ بعيداً عن متناول الأطفال.

3 أمبولات للشرب

د-كير® قوي

كوليكسالسيفيرول 100 000 وحدة دولية

فيتامين D3



Solution huileuse buvable

محلول زيتى للشرب

Fabriqué par : SMB

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE Belgique.

0
Hautouraille



NO2908020218
0908020200001118

EXP: 09/2024

LOT: 21129

PPV: 49,60 DH

1

Vitamines & Minéraux

GINSAFORCE+

GINSAFORCE+

Vitamines & Minéraux



Reconnus pour leur effet tonique, le Ginseng et le Guarana sont associés à 10 vitamines et 2 minéraux ainsi qu'à des protéines pour former un cocktail concentré d'énergie, destiné à vous permettre de faire face aux périodes de besoin accru (sport d'endurance, forte sollicitation des capacités physiques et intellectuelles).



CONSEILS D'UTILISATION :

Prendre 2 gélules par jour le matin, à avaler avec un verre d'eau, en cure de 2 à 4 semaines, selon le besoin.

Il est conseillé de consommer ce complément dans le cadre d'une alimentation la plus variée possible.

Il est déconseillé de dépasser la dose recommandée et de consommer en même temps d'autres compléments alimentaires contenant de la vitamine A. Garder hors de portée des enfants. A conserver dans un endroit sec et frais.

Les produits des laboratoires Vitarmonyl sont issus d'une sélection rigoureuse d'actifs et répondent aux normes pharmaceutiques de contrôle.

Plus d'informations, besoin d'un conseil, contacter notre service consommateurs :

Laboratoires Vitarmonyl - 85612 Montaigu



www.vitarmonyl.com

GIVM00MARET12



LOT N°794UAA
Date de péremption 03/2023
N° de dérogement DMP : DA20180703067DMP/20UCA/RQV2

Made in France
Fabriqué en France



Le laboratoire Vitarmonyl
est membre de la
Fédération des laboratoires
français (FLF) et de la
Confédération
des industries pharmaceutiques
(CIP).

Distibutrice
Importeur partiel

New Partner
Importeur partiel

Partenaire
Importeur partiel

30 gélules - 2 par jour

CONCENTRE DE FORME



Vitamines & Minéraux

GINSAFORCE+

* A.R. = Apports nutritionnels recommandés

Extrait de ginseng : 5 mg

Protéines de soja : 75 mg

soit 10 mg de ginsénosides

Extrait de Guarana : 85 mg

soit 15 mg de soja

Zinc (15% des A.R.): 15 mg

fer (100% des A.R.): 16 mg

Vitamine B1 (100% des A.R.): 1 mg

Vitamine B3 (100% des A.R.): 200 µg

Vitamine B6 (70% des A.R.): 2 mg

Vitamine B8 (112,5% des A.R.): 1,6 mg

Vitamine B2 (111,2% des A.R.): 1,6 mg

Vitamine B1 (117,7% des A.R.): 0,6 mg

Vitamine C (75% des A.R.): 60 mg

Vitamine E (30% des A.R.): 10 mg

Vitamine A (100% des A.R.): 800 µg

Lipides : 0,00 g

Glycides : 0,14 g - dont sucre : 0,09 g

Protéines : 0,23 g

Acides gras : 0,61 g

Acides minéraux : 0,61 g

Acides protéiques : 0,23 g

Acides gras saturés : 0,14 g

Acides gras insaturés : 0,47 g

Acides minéraux : 0,61 g

Acides protéiques : 0,23 g

Acides gras saturés : 0,14 g

Acides gras insaturés : 0,47 g

Vitamines & Minéraux